# Vous travaillez comme manutentionnaire au sol dans le secteur de l'assistance en escale dans les aéroports

Vous travaillez comme manutentionnaire au sol. Votre travail concerne l'assistance plateforme, l'assistance passagers, l'assistance bagages, le transport au sol, l'assistance fret et poste et aussi l'assistance cargo dans un des aéroports belges.

L'entreprise pour laquelle vous travaillez ressortit à la commission paritaire 140.04 et a un numéro ONSS commençant par le préfixe 283. Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur votre contrat de travail ou votre fiche de paie. Toutes les conventions collectives conclues dans le secteur sont d'application à vous également.

## Saviez-vous que ...

- Le Fonds social rembourse à votre employeur les primes pour le crédit-temps?
- Vous avez droit à une assurance hospitalisation?

FGTB UBT
Ensemble, on est plus forts

## L'UBT vous informe sur :

- **les salaires minimums;**
- **la prime de fin d'année;**
- **les délais de préavis;**
- **les jours d'ancienneté;**
- le chômage avec complément d'entreprise (auparavant **la prépension**);
- **la prime syndicale;**
- **l'assurance hospitalisation;**
- l'allocation de chômage complémentaire en cas de **chômage économique temporaire**;
- **les vêtements de travail, les frais de déplacement** et ainsi de suite.
- **les primes "crédit-temps"** remboursées par le Fonds social aux employeurs.

# L'UBT Transport routier & Logistique mène des actions dans votre secteur également !

- Nous nous battons pour la réalisation d'accords fédéraux qui mettent tous les aéroports sur un pied d'égalité et empêchent la concurrence déloyale entre aéroports sur le dos des travailleurs. L'UBT ne s'occupe pas seulement de l'aéroport national de Zaventem, mais défend aussi les travailleurs dans les aéroports de Liège, de Charleroi, d'Ostende et de Deurne (Anvers).

- Grâce à l'UBT, un accord a été conclu concernant le transfert de personnel. Lorsqu'une entreprise de manutention est contrainte de licencier du personnel parce qu'elle a perdu un contrat, les travailleurs concernés peuvent passer à l'entreprise qui a obtenu le contrat. Un groupe de travail des partenaires sociaux moulera cet accord dans une convention collective de travail.
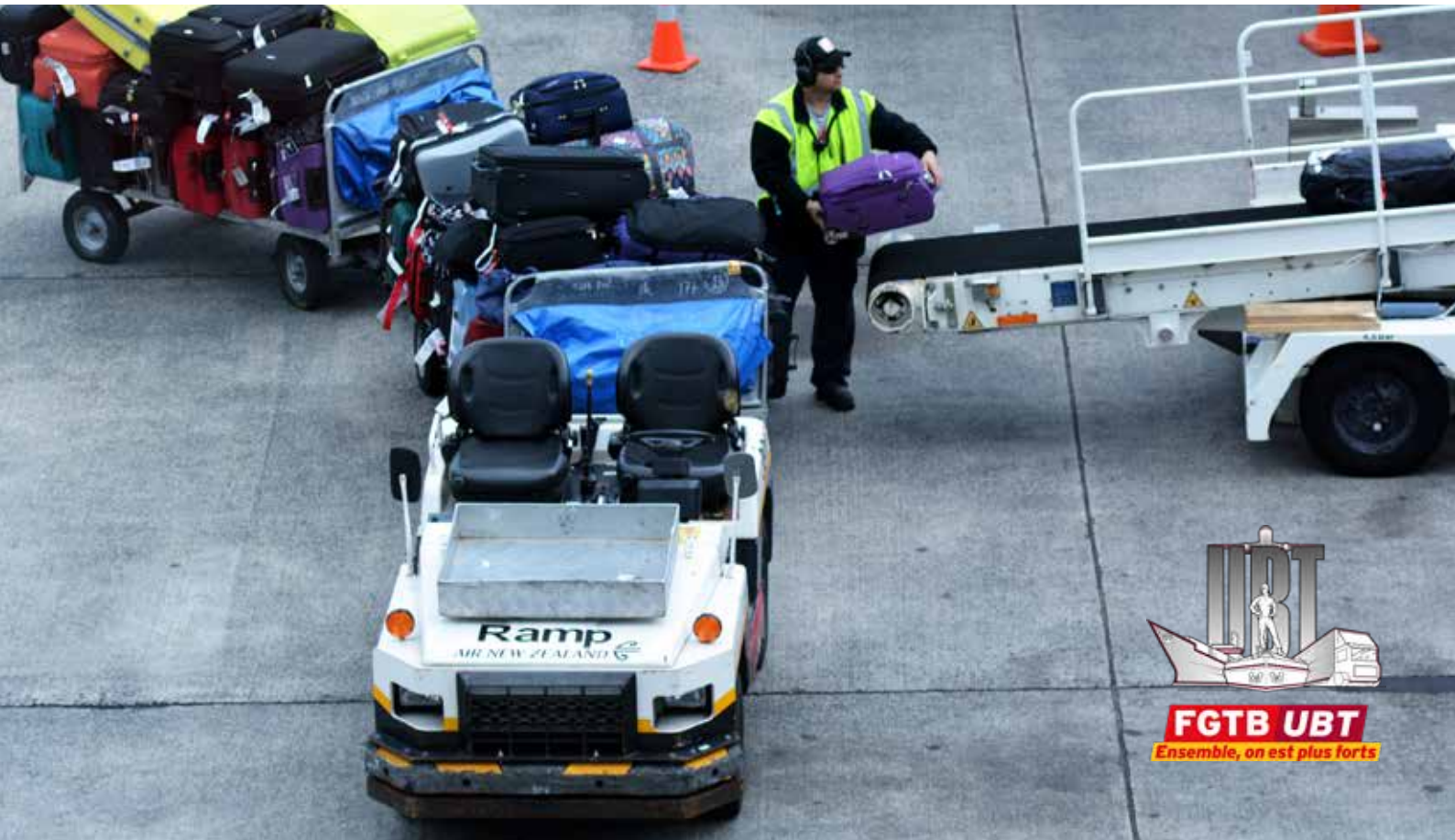
- Par ailleurs, l'UBT mène des actions nationales et internationales pour limiter le poids maximal des bagages des passagers. Nous voulons ainsi améliorer les conditions de travail des travailleurs chargés de la manutention des bagages des passagers et réduire au maximum le risque de lésions et d'accidents du travail.